

Bordereau de signature

DELIB N°15 SUBV ASSOCIATION NDRIMA

Signataire	Date	Annotation
ZAHAMATI SAID MAANRIFA, <i>SERCETARIAT</i>	06/01/2026	
Tamimou ABDILLAH, <i>DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens</i>	06/01/2026	
Said Maanrifa IBRAHIMA, <i>President</i>	06/01/2026	 
<i>SERCETARIAT</i>		

Dossier de type : CIRCUIT // BUREAUTIQUE DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens PRESIDENT

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Vie institutionnelle : Attribution d'une subvention à l'association M'sada Ya N'drima

Séance du 03/01/2026

Délibération n°15

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 5

Absents : 35

Votants : 5

- Dont pour : 5
- Dont contre : 0
- Dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le mardi 30 décembre 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le samedi 03 janvier 2026 à 08 heures 00 dans les locaux de la 3CO à Kahani, sous la présidence de M IBRAHIMA SAID Maanrifa, président.

Présents

CHANFI Bibi, RIDHOI Zaïnabou, IBRAHIMA Said Maanrifa, SAID Mariame, CHANRANI Daoudou,

Absents

AHMED COMBO Papa, MOHAMED Zaïnaba, , ATTIBOU Zaïnati, MADI OUSSENI Mohamadi, , ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjie, RAMA Ahmed. ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MDALLAH Anlamati, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH Inchat, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SOUMAÏLI Mhamadi, SIAGA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, , MIKIDADI Madihali, FRADJI Saindou, BOINA Rifay Raim, ANDJILANI Housseni.

Secrétaire de séance : RIDHOI Zaïnabou

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION M'SADA YA NDRIMA

Créée en 2019, l'association M'sada Ya Ndrima poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser la commercialisation des produits des adhérents en circuit court,



- Mettre en place ou participer à toutes actions de formations, d'expertise, de recherche en liens avec l'agriculture et l'environnement,
- Réduire la pénibilité des travaux agricoles des adhérents tout en conservant des exploitations à fortes caractéristiques écologiques.

L'association joue ainsi un rôle important dans le soutien aux agriculteurs du territoire, notamment en matière de maintien d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'accompagnement des exploitants confrontés à des difficultés.

OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

L'association M'sada Ya Ndrima a sollicité un soutien financier de la Communauté de Communes du Centre-Ouest (3CO) afin de financer de la main d'œuvre technique destinée à épauler des agriculteurs dans le besoin, soit par inaptitude physique, soit en raison de leur vieillesse.

La demande initiale s'élève à **32 984 €** et se décompose comme suit :

- **5% de la masse salariale** de 19 agents recrutés à 85% de leur temps de travail,
- **100% du financement d'une formation CACES R372** pour 3 agents.

Cette aide vise à permettre à l'association de disposer des ressources humaines nécessaires pour accompagner efficacement les exploitants agricoles en difficulté, tout en maintenant la viabilité économique et écologique de leurs exploitations.

AVIS DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE ET TOURISTIQUE

La commission Développement Économique Solidaire et Touristique, réunie le **2 décembre 2024**, a examiné cette demande de subvention et a émis l'avis suivant :

Limiter la subvention à 5 000 € sur les 5% de masse salariale uniquement.

La commission a motivé sa position par le fait que le financement de la formation CACES R372 relève d'autres dispositifs existants, notamment ceux pilotés par les organismes de formation professionnelle, Pôle Emploi, ou les dispositifs régionaux d'aide à la formation. L'association est donc invitée à se rapprocher de ces structures pour obtenir le financement de cette partie de sa demande.

En revanche, la commission reconnaît l'intérêt du soutien à la masse salariale permettant de recruter du personnel technique au service des agriculteurs du territoire, et propose d'accompagner l'association dans cette démarche à hauteur de 5 000 €.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2311-7 relatif aux subventions aux associations,

Vu les statuts de l'association M'sada Ya Ndrima,

Vu la demande de subvention présentée par l'association M'sada Ya Ndrima,

Vu l'avis de la commission Développement Économique Solidaire et Touristique du 2 décembre 2024,

Considérant l'intérêt des actions menées par l'association M'sada Ya Ndrima en faveur du soutien aux agriculteurs du territoire et du maintien d'une agriculture écologiquement responsable,

Considérant que le financement de formations professionnelles relève d'autres dispositifs spécifiques,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

D'attribuer à l'association M'sada Ya Ndrima une subvention d'un montant de **5 000 €** (cinq mille euros) au titre de l'année [année à compléter], destinée à participer au financement de 5% de la masse salariale des agents recrutés pour épauler les agriculteurs du territoire.

DE PRÉCISER que cette subvention ne couvre pas le financement de la formation CACES R372, l'association étant invitée à solliciter les dispositifs appropriés en matière de formation professionnelle.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, et notamment la convention d'attribution de subvention fixant les modalités d'utilisation et de contrôle de l'aide accordée.

DE DIRE que les crédits correspondants seront prélevés sur le budget communautaire ;

Fait et délibéré le 03/01/2026

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

**M. IBRAHIMA Saïd Maanrifa**
Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 06/01/2026
Qualité : Président
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest